

## DÉRIVES SECTAIRES EN SANTÉ

## Une période de crise ?

**C'est un phénomène encore insuffisamment connu : les dérives sectaires constituent un risque sérieux dans le domaine de la santé... Mais quelles formes empruntent-elles ? Quelle est l'ampleur de ce phénomène en France ? Peut-on les prévenir ? Des éléments de réponse se dessinent.**

**P**rès de 30 % des Français, soit 1 sur 3, considèrent que la santé est un domaine menacé par les dérives sectaires : c'est la conclusion d'une enquête publiée en janvier 2022 par l'Union nationale de défense des familles et de l'individu et l'institut de sondage Odoxa, menée auprès de 1 006 adultes. Même si ces craintes sont plus importantes encore dans le domaine de la religion (74 %) et du développement personnel (50 %), elles sont en tout cas très fondées : la santé est désormais

le sujet de préoccupation le plus important pour la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), puisqu'elle concerne près de 38 % des signalements reçus entre 2019 et 2020. « *Il est vraiment temps que la recherche médicale étudie en profondeur ce risque* », alerte **Bruno Falissard**, psychiatre et directeur du Centre de recherche en épidémiologie et santé des populations à Villejuif.

## De la crise à l'emprise

Selon la Miviludes, une dérive sectaire se caractérise par « *la mise en œuvre, par un groupe organisé ou par un individu isolé, de pressions ou de techniques ayant pour but de créer, de maintenir ou d'exploiter chez une personne un état de sujétion* » : **psychologique ou physique, la privant d'une partie de son libre arbitre**. Dans le domaine de la santé, ce danger est favorisé par « *la souffrance ou l'inquiétude liées à une maladie, et la confiance accordée au "soignant"* ». *Lesquelles fragilisent le patient et l'exposent au risque qu'un pseudo-thérapeute en profite pour exercer une emprise sur lui* », précise Bruno Falissard. Or sous emprise, « *le patient peut non seulement se voir soutirer une somme importante, subir des violences sexuelles, et rompre les liens avec ses proches, mais aussi – dans des domaines plus spécifiques au champ de la santé – perdre des chances de guérison en renonçant à des soins éprouvés, et mettre en danger la collectivité en cas de refus, par exemple, de la vaccination, si le discours sectaire est anti-vaccins...* », développe le psychiatre.

Or, contrairement à ce que pense la majorité de Français (76 % selon l'enquête Odoxa citée plus haut), ne sont pas à risque uniquement « *les personnes dépressives, en situation de précarité et les adolescents* » : n'importe qui, fragilisé par une maladie ou en quête d'une bonne



↑ L'auriculothérapie s'appuie sur les points d'acupuncture dans l'oreille. Elle a fait l'objet d'un rapport thématique de l'Inserm en 2013.

⚡ **Sujétion.** Situation d'une personne soumise à une autorité souveraine

**Bruno Falissard :**  
unité 1018 Inserm/Institut Pasteur/  
Université de Versailles-Saint-  
Quentin-en Yvelines

Depuis 2010, l'Inserm a produit pas moins de 12 rapports thématiques évaluant l'efficacité et les risques de plusieurs pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique : mésothérapie, chiropratique, décodage biologique, ostéopathie, auriculothérapie, acupuncture, jeûne, hypnose, kinésiologie, étio-pathie, cryothérapie du corps entier et sophrologie. Souvent ces documents concluent à un faible niveau de preuves d'efficacité selon les critères de la recherche médicale, mais aussi au manque de travaux dans ces domaines.

**Pour en savoir plus : [inserm.fr](http://inserm.fr), rubrique Rapports thématiques**

santé, peut être victime d'un pseudo-thérapeute. « *Il n'y a vraiment pas de profil type* », confirme Samir Khalfaoui, conseiller santé à la Miviludes. Entre 2019 et 2020, la mission a recueilli pas moins de 730 saisines touchant à la santé. Mais là encore, l'arbre cache la forêt... « *Nous manquons d'outils spécifiques pour chiffrer rigoureusement ce phénomène. De plus, la majorité des victimes éprouvent un sentiment de honte qui les dissuade de faire un signalement ou de raconter leur expérience* », explique Samir Khalfaoui.

## Des terrains propices

En théorie, le risque de dérives sectaires peut concerner tous les types de soins, y compris ceux dispensés par des praticiens formés à la médecine académique. Cependant, « *ce risque est majeur dans le domaine des médecines alternatives [acupuncture, hypnose, ostéopathie, sophrologie... ndlr.]* », souligne Bruno Falissard, qui a coordonné plusieurs rapports thématiques de l'Inserm sur ces pratiques. Et pour cause : « *En plus d'être mal évaluées, voire pas du tout, ces approches ne sont pas réglementées, ni standardisées. Résultat, n'importe qui peut se prétendre thérapeute et appliquer des idées ou protocoles de soin plus ou moins fantaisistes. Ce qui accroît le risque d'emprise.* »

D'après la Miviludes, il existe désormais plus de 400 pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique ; et 4 Français sur 10 y recourent, dont 60 % parmi les malades du cancer. De fait, « *l'engouement pour les soins alternatifs n'est pas nouveau : il est né dans les années 1970, avec l'idéologie New Age [en faveur d'une société alternative et holistique et d'un retour à la nature, ndlr.]. Ceci dit, ce phénomène a une visibilité accrue depuis la crise sanitaire : du fait de l'absence initiale de traitement et de la mise au point rapide du vaccin anti-Covid, beaucoup de personnes se sont détournées de la médecine conventionnelle jugée décevante, au profit des pratiques alternatives* », contextualise Stéphane François, politologue et historien des idées en Belgique.

## Évaluer sans attendre

La recherche médicale peut-elle évaluer rigoureusement les techniques de soin empiriques pour aider à leur intégration aux parcours médicaux, et réduire



Le fort attrait pour les soins alternatifs, et donc le risque de dérives sectaires associé, est apparu dans les années 1970, avec le mouvement New Age.

ainsi le risque de dérives sectaires ? « *Absolument !* », répond **Grégory Ninot**, co-directeur de l'Institut Desbrest d'épidémiologie et de santé publique à Montpellier. En octobre 2021, le chercheur a lancé la Société savante des interventions non médicamenteuses. Elle est chargée de faciliter leur intégration dans le système de santé quand elles s'avèrent efficaces, et de les distinguer des pratiques alternatives à risque sectaire – comme l'iridologie, qui vise à évaluer l'état de santé d'une personne par l'examen de son iris, ou la sylvothérapie, qui propose de se soigner au contact des arbres. Considérées comme des médecines douces par le grand public, elles n'ont pas bénéficié d'études cliniques visant à évaluer leurs bénéfices et risques. « *Entre autres, notre société savante œuvre à faire reconnaître un modèle unique de validation et de surveillance des interventions non médicamenteuses, comme ce fût le cas il y a 50 ans pour les médicaments* », souligne Grégory Ninot.

De son côté, Samir Khalfaoui plaide pour la réactivation, par le ministère de la Santé, d'une autre structure qui évaluerait les pratiques à risque ou prometteuses : le Groupe d'appui technique sur les pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique, qui impliquait l'Inserm. Créé en 2009 et dissout en 2020 (suite à un décret sur la suppression des commissions administratives à caractère consultatif), « *ce groupe a rendu d'excellents travaux sur l'évaluation de ce type d'approches* », commente-t-il. En attendant que la recherche avance, « *il faut se méfier des praticiens qui facturent des sommes importantes, dénigrent les traitements proposés par le médecin traitant et/ou poussent à couper les liens avec le système de santé ou les proches* », conseille Bruno Falissard. En cette matière, le guide *Santé et dérives sectaires* publié par la Miviludes sera de précieux conseil. Enfin, pour améliorer la prévention des risques sectaires, le gouvernement a lancé en 2021 un appel à projets national doté d'une enveloppe d'un million d'euros. De quoi accélérer la recherche contre les dérives en santé ?

**Kheira Bettayeb**

**Grégory Ninot :**  
unité d'accueil UA11 Inserm/  
Université de Montpellier

🔗 Odoxa. *Les Français et le phénomène sectaire*, 17 janvier 2020 ; [odoxa.fr/sondage/les-francais-et-les-derives-sectaires](http://odoxa.fr/sondage/les-francais-et-les-derives-sectaires)

🔗 Miviludes. *Rapport annuel d'activité 2018-2020*, juillet 2021 ; [miviludes.interieur.gouv.fr/publications-de-la-miviludes/rapports-annuels/rapport-annuel-dactivite-2018-2020](http://miviludes.interieur.gouv.fr/publications-de-la-miviludes/rapports-annuels/rapport-annuel-dactivite-2018-2020)

🔗 Miviludes. *Santé et dérives sectaires*, mars 2018. La documentation française ; [miviludes.interieur.gouv.fr/sites/default/files/publications/francais/guide\\_sante\\_mars\\_2018\\_web.pdf](http://miviludes.interieur.gouv.fr/sites/default/files/publications/francais/guide_sante_mars_2018_web.pdf)

**Pour en savoir plus :**

G. Ninot. *100 médecines douces validées par la science*, janvier 2022, Belin